



Syndicat National des Médecins Vasculaires

Paris, le 25 septembre 2017

Président

Dr. Bruno GUILBERT
76230 BOIS-GUILLAUME
guilbert.angio@wanadoo.fr

Vice-Présidente

Dr. Marie-Ange BOULESTEIX
46000 CAHORS
mboulesteix@free.fr

Vice-Président

Dr. André CELERIER
91035 EVRY
ajm.celerier@gmail.com

Vice-Président

Dr. Pascal GOFFETTE
39100 DOLE
p.goffette@wanadoo.fr

Secrétaire Général

Dr. Patrick HAMON
93160 NOISY-LE-GRAND
paham.cma@wanadoo.fr

Secrétaire Générale Adjointe

Dr. Agnès LEGRAND
62300 LENS
dragnes.legrand@orange.fr

Secrétaire Général Adjoint

Dr. Philippe BOURDIN
66160 LE BOULOU
dr.philippe.bourdin66@bbox.fr

Trésorier

Dr. Didier DUMESNIL
76100 ROUEN
didier.dumesnil.mail@gmail.com

Trésorière Adjointe

Dr. Annie HECQUET
76210 GRUCHET-LE-VALASSE
ahecquet002@cegetel.rss.fr

Président d'Honneur

Dr. Hubert YVORRA
67000 STRASBOURG
h.yvorra@wanadoo.fr

Secrétariat administratif

Madame Christine LE PAHUN
79, Rue de Tocqueville
75017 PARIS
Tél. : 01 44 29 01 24
Fax : 01 40 54 00 66
gomedclp@club-internet.fr

Site Internet :
www.snmv.fr

Monsieur Nicolas REVEL
Directeur Général de la CNAMTS
50 Av. du Professeur André Lemierre
75968 PARIS CEDEX 20

Monsieur le Directeur Général,

Je me permets de revenir sur votre courrier daté du 1^{er} février 2017, en réponse à ma lettre du 29 novembre 2016, concernant le remboursement des trois actes d'occlusion de troncs saphéniens par échoscélérothérapie à la mousse qui, bien qu'ayant reçu l'avis favorable de la HAS et l'approbation de la CHAP après tarification en 2014, ne sont toujours pas à ce jour accessibles au remboursement.

Par courrier du 10 mars 2017, notre Conseil National Professionnel de Médecine Vasculaire vous avait fait part de son avis sur ces actes à haute valeur ajoutée devenus incontournables dans la pratique quotidienne des médecins vasculaires, notamment en rappelant les recommandations internationales qui ont largement validé ces techniques, ainsi que la tentation malheureusement persistante de devoir encore recourir à la chirurgie classique.

A ce jour, nous sommes toujours sans nouvelles de l'analyse médico-économique approfondie qui devait être diligentée par vos services, initialement à la fin de l'année 2015, puis selon votre dernier courrier, au premier semestre 2017.

Pourriez-vous donc nous éclairer sur l'évolution de ce dossier ?

En second lieu, je voudrais vous confirmer que les commissions nationales de qualification en Médecine Vasculaire, mises en place par l'Ordre National devraient prochainement débiter leurs travaux. Ces commissions auront pour mission initiale de qualifier leurs propres membres et devraient rendre leurs décisions dans les toutes prochaines semaines.

Dans quel délai sera-t-il donc possible de communiquer ces décisions aux CPAM afin que les premiers médecins qualifiés puissent obtenir leur statut de médecin spécialiste et le code d'identification correspondant ? Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre, interrogé sur ce point, nous a précisé qu'il était en attente d'informations de vos services.

Vous remerciant vivement de nous informer sur ces points importants, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de notre haute considération.

Docteur Bruno GUILBERT
Président du SNMV